

La haie



1. Pie-grièche écorcheur
2. Lérot commun
3. Paon-du-jour
4. Carabe violet

La haie présente bien des avantages tant au niveau agricole qu'environnemental !

Intérêts agricoles

Elle protège le bétail des intempéries, crée un effet brise-vent favorable aux cultures et permet de lutter efficacement contre l'érosion des sols et les inondations. Elle constitue une ressource énergétique non négligeable. Elle fournit du bois, des fruits et des plantes médicinales. Les haies abritent aussi quantité d'espèces animales utiles se nourrissant des ravageurs des cultures.

Intérêts écologiques

Elle participe au maintien de notre faune et de notre flore en apportant gîte et couvert à de nombreuses espèces. Elle représente également un élément important du maillage écologique, permettant la circulation des espèces.

Intérêts paysagers

Elle structure nos paysages agricoles et participe à l'intégration des bâtiments.

Pour toutes ces raisons, le GAL Pays des tiges et chavées favorise la plantation de haies sur son territoire : fourniture de plants aux communes et aux particuliers pour la plantation de haies en zone agricole, le long des voiries et des sentiers de promenade.

Au total, 8km de haies ont été plantés sur le territoire du GAL entre 2010 et 2014.

Découvrez sur le panneau, les espèces liées à la haie tout au long de l'année.

Plus d'infos : www.tiges-chavees.be

Cette action s'inscrit dans le cadre de l'initiative LEADER financée par l'Union Européenne et la Wallonie (Commissariat général au Tourisme) avec le soutien des communes d'Assesse, Gesves et Ohey.



Fonds européen agricole pour le développement rural : l'Europe investit dans les zones rurales.
Editeur responsable : X. Sohet, GAL Pays des tiges et chavées ASBL, Illustrations : D. Steenhaut et Graphisme : Focus-Id.

